

Une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet de Paris à propos des anomalies de fabrication constatées sur l'usine [AREVA](#) du Creusot. Elle est ouverte au pôle santé publique du parquet pour mise en danger d'autrui, faux et usage de faux et tromperie aggravée. Cette enquête fait suite au signalement de l'ASN du 20 octobre. Elle est confiée à la Direction générale de la gendarmerie nationale et à l'Office spécialisé contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique. www.areva.com